

## Communiqué du FPP (Forest People Programme) après la conférence internationale du 11 mars 2010 sur les grands bassins forestiers

Les peuples indigènes des milieux forestiers furent exclus de la réunion ministérielle de 54 pays (de bassins forestiers et principaux gouvernements bailleurs de fonds pour les forêts) organisée à Paris sur invitation franco-norvégienne.

Il s'agissait de mettre en place une structure de gestion pour les 3,5 milliards de dollars affectés lors de la Conférence de Copenhague (CPO 15) pour le programme REDD (Reducing Emissions from Deforestation and Forest Degradation, Réduction des Émissions de gaz à effet de serre dues à la Déforestation et à Dégradation des forêts). Les négociations de Copenhague sont loin de respecter les engagements financiers nécessaires qui permettraient de respecter les droits des peuples des milieux forestiers.

Mina Setra, représentant l'AMAN (The Alliance of Archipelagic Indigenous People, Indonésie) déclare :

« L'exclusion des peuples indigènes dès le début de l'initiative franco-norvégienne est inacceptable. Leur mise à l'écart de la conférence de Paris met une fois de plus en évidence l'urgence d'assurer une participation pleine et entière des peuples indigènes, à tous les niveaux de négociations et de discussions sur les problèmes qui touchent leurs pays, leurs ressources territoriales et leurs droits reconnus par des accords législatifs internationaux tels que l'UNDRIP (Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Indigènes). »

Pacifique Mukumba Isumbisho du CAMV (Centre d'Aide aux Pygmées indigènes et aux Minorités vulnérables, République Démocratique du Congo) déclare :

« L'absence de consultation et de participation des Peuples indigènes n'est pas seulement limitée aux réunions internationales, c'est même la configuration habituelle quand il s'agit de REDD au niveau national. Par conséquent nous exhortons les gouvernements à faire en sorte que les structures projetées de décision et de gestion des fonds alloués dans le cadre REDD, soient basées sur le droit, la responsabilité, la transparence et la participation. »

Le Forest People Programme continue à travailler avec les associations des Peuples Indigènes pour obtenir que toute décision prise au sujet des financements REDD prenne en compte les droits de ces peuples, que cela soit l'accès à l'information, leur consultation et leur participation et leur droit à un accord FPIC (Free, Prior and Informed Consent : *pour toute intervention, que ce soit une décision administrative ou un projet d'aménagement etc, dans un territoire indigène on doit obtenir l'accord préalable du peuple y demeurant. La population doit avoir disposé des informations nécessaires pour pouvoir donner librement son consentement. Bangkok, réunion des Peuples Indigènes, octobre 2009.*)

Le FPP demande au Gouvernement Norvégien de faire en sorte que les Peuples Indigènes soient consultés et participent aux préparations de la réunion qui doit avoir lieu en mai à Oslo où les gouvernements et les états doivent accepter le projet de création d'un groupe de pilotage du programme REDD.

Traduction réalisée par Anne Teurtroy ([anne.teurtroy@gmail.com](mailto:anne.teurtroy@gmail.com)).